

Séance du Conseil Municipal

du 29 mars 2018

L'an deux mil dix huit, le 29 mars à 20 H 00, les membres du Conseil Municipal de la commune de CANVILLE-LES-DEUX- EGLISES se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, Josiane CERVEAU, en date du 19 mars 2018.

Etaient présents : Mmes CERVEAU Josiane, CHARTON Ghislaine.

Messieurs BELLEVALLEE Jean, LEGRAND Jean, PERRIAU Fabrice, ROUSSIGNOL Sylvain.

Etaient absents excusé et ayant donné pouvoirs :

Mr BACHELET Jean-Marc a donné pouvoir à M. PERRIAU Fabrice.

Mr BERNIER Stéphane a donné pouvoir à Mme CERVEAU Josiane.

Mme FRUIT Martine a donné pouvoir à M. LEGRAND Jean.

Mr FLEURY Ludovic a donné pouvoir à Mme CHARTON Ghislaine.

Secrétaire de séance : Monsieur LEGRAND Jean.

Lecture est faite du Procès verbal de la précédente réunion.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil d'approuver ce compte rendu, ce qui est fait à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1- ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2017

a) -Comptes administratifs 2017 :

Tableau récapitulatif :

2017	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses	65 782.46 €	197 372.47 €	263 154.93 €
Recette	191 684.23 €	242 845.54 €	434 529.77 €
Résultat de l'exercice	125 901.77 €	45 473.07 €	171 374.84 €
Report 2016	-121 903.12 €	163 366.52 €	41 463.40 €
Résultat de clôture 2017	3 998.65 €	208 839.59 €	212 838.24 €

Madame le Maire ayant remis à chaque conseiller un exemplaire du compte administratif, celui-ci a été présenté et mis au vote par le doyen Monsieur BELLEVALLEE Jean.

Il en résulte un solde positif en fonctionnement de 208 839 € et un solde positif en investissement de 3 999 €.

Les membres du Conseil approuvent ce compte administratif qui est adopté à l'unanimité.

Le compte de gestion du receveur municipal dégagant le même résultat que le compte administratif est, lui aussi, approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

b) -Comptes des comptes de gestion 2017 : Affectation du résultat du compte administratif 2017 :

Le compte administratif 2017 laisse apparaître un bénéfice d'investissement de 3 998 € 65. Conformément à la comptabilité M14, le Conseil municipal décide d'affecter à l'unanimité le résultat comme suit :

Au compte 001 de la section d'investissement (RECETTE) 3 998 € 65.

Au compte 002 de la section de fonctionnement 208 839 € 59 (EXEDENT RECETTE).

2- BUDGET PRIMITIF 2018

a) -Fixation des taux de taxes :

Lors de la réunion de Conseil de ce jour, Madame le Maire et les conseillers municipaux ont décidé à 8 voix pour et 2 voix contre d'appliquer les taux d'imposition suivants :

Taxe d'habitation : 14.15%

Taux foncier bâti : 20.18%

Taux foncier non bâti : 38.15%

Cotisation foncière des entreprises : 20.01%

Ces taux sont identiques à ceux de l'exercice précédent.

b) -Subventions aux associations :

Après proposition et suite à la réunion de la commission des finances du lundi 19 mars, les subventions suivantes ont été accordées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Ces subventions sont inscrites au BP 2018 en section de fonctionnement à l'article 6574 :

Anciens combattants canville : 300 €

Amicale rencontre canville : 300 €

Comité des fêtes canville : 500 €

FSL : 300 €

FAJ : 100 €

COF de Fontaine-Le-Dun : 100 €

FOOT Doudeville : 150 €

Les amis de Bourvil : 70 €

c) Renouvellement de l'adhésion annuelle à la fondation du patrimoine :

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la fondation du patrimoine a proposé le renouvellement de l'adhésion annuelle qui s'élève à 55 € et sollicite leur accord pour signer ce renouvellement, ce qui lui est donné à l'unanimité des présents.

d) Inscriptions au budget primitif de la participation communale au syndicat mixte des bassins versants du Dun et de la Veules.

Vu la demande de participation au Syndicat Mixte des Bassins Versants du Dun et de la Veules,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'inscrire la participation communale de 5137 € 52 au Budget Primitif et s'oppose à la fiscalisation.

e) -Participations de la commune aux organismes suivants :

Madame le Maire propose aux membres du Conseil, qui à l'unanimité des présents l'acceptent, d'inscrire au BP 2018 à l'article 65548 en section de fonctionnement les participations de la commune aux organismes suivants :

SIVOSS de St Laurent	43 250 € 00
Transport de St Laurent	1384 € 00
Bassins versants	5 137 € 52
SIVOSSSE de Doudeville	8 200 € 09

f) -Barèmes communaux 2018 : Salle polyvalente et cimetière :

1) Cimetière :

Mme le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal pour voter les barèmes communaux.

Les conseillers donnent leur accord à l'unanimité, pour qu'aucune augmentation ne soit reportée sur les barèmes communaux du cimetière qui restent donc inchangés comme suit :

Concession trentenaire	: 96.00 €
Concession cinquantenaire	: 141.00 €
Place du columbarium pour 30 ans	: 755.00 €
Place du columbarium pour 50 ans	: 800.00 €
Superposition pour concessions, columbarium ou jardin du souvenir	: 88.00 €

2) Salle polyvalente :

Pour plus de simplification, les membres du Conseil Municipal proposent d'arrondir les tarifs.

Les barèmes communaux pour la salle sont approuvés à l'unanimité et deviennent donc les suivants :

Vin d'honneur :	Canvillais 65.00 €	Extérieurs : 75.00 €
Soirée :	Canvillais 100.00 €	Extérieurs : 120.00 €
Week-end :	Canvillais 150.00 €	Extérieurs : 185.00 €

g) Point d'informations sur les travaux inscrits au BP 2018 :

- Remplacement du tracteur.
- Création d'une bouche incendie supplémentaire (route de Saint Laurent) .
- Programmation de l'éclairage public.

Tous ces projets ont déjà été votés lors des conseils précédents.

Les nouveaux projets sont à l'étude et seront votés lors de prochain conseil et inscrits par acte modificatif.

3- ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2018

Tableau récapitulatif :

2018	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses	146 510.00 €	430 959.59 €	577 469.59 €
Recette	142 511.35 €	222 120.00 €	364 635.35 €
Résultat de l'exercice	-3 998.65 €	-208 839.59 €	-212 838.24 €
Excédent reporté 2017	3 998.65 €	208 839.59 €	212 838.24 €
Résultat de clôture 2016	0.00 €	0.00 €	0.00 €

Lors de la réunion du 29 mars 2018, Madame le Maire a présenté un budget en équilibre sur la section de fonctionnement pour un total de dépenses de 430 959 € et un total de recettes de 430 959 €.

La section d'investissement est équilibrée à 146 510 €.

Le budget est voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

4 - COMPTE-RENDU DES DIVERSES COMMISSIONS

a) - Communauté de communes :

- Montage de deux pylônes pour l'amélioration du numérique :
 - Bois Saint Jacques
 - ZA de Yerville

Informations sur les taxes votées par la Communauté de communes :

- Taxe ordure ménagère : une augmentation de 14.39 % pour 2018.
- Taxe d'habitation : + 3.03 %
- Taxe Foncière : + 2.98 %
- Taxe Foncière non bâtie : + 5.97 %
- CFE : + 2.29 %

La communauté de communes rappelle que l'ensemble des taxes restent en dessous de la moyenne nationale malgré l'augmentation.

- Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, a élu, au Syndicat mixte des Bassins Versants du Dun et de la Veules, les délégués suivants :

Mr CAVELAN Xavier, Mr COTE Philippe, Mme CERVEAU Josiane, Mr TAISNE Léon, Mr LARCHEVEQUE André et Mr TIERCELIN Gérard.

b) -Syndicat mixte d'adduction d'eau potable et d'assainissement :

L'opération de renouvellement du réseau AEP sur la commune de Canville-les-deux-Eglises est terminée, il ne reste plus que le gravillonnage sur les trottoirs endommagés à faire.

c) SIVOS de Saint Laurent-En-Caux :

Par la lecture d'un courrier adressé par l'académie de Rouen, Madame le Maire annonce au Conseil Municipal la fermeture de la classe de Canville-les-deux-Eglises à la rentrée scolaire de septembre 2018.

d) -Commissions des travaux de Canville :

Remise en état du tintement de l'église :

Le devis de remise en état est de 906.00 €

Rénovation des Bâtiments annexé à la Mairie et le préau de l'école :

Le clin du préau a été changé par notre employé communal.

Pose des deux bancs restant :

Une discussion a été faite pour la pose d'un banc à la salle polyvalente mais seulement lorsque les travaux de rénovation extérieure de la salle seront terminés.
Le débat sur la pose du 2^{ème} banc n'ayant pas aboutit, une discussion sera de nouveau proposée à ce sujet, ultérieurement.

Porte d'entrée de l'école :

La porte a été réparée par la société MPC dans le cadre de la garantie.

Réfection du RD89 entre Bénerville et Fontaine-le-Dun

Une étude est lancée par la DIRNO pour la réfection de la route conjointement avec une étude de la mairie pour le ralentissement des véhicules et du traitement des ruissellements des eaux afin d'éviter des inondations répétitives des caves.

- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

a) Abattage d'arbres :

Les arbres derrière la salle des fêtes sont arrivés à maturité.
Afin d'éviter des dégâts lors de prochaines tempêtes, nous devons les faire abattre. Il faudra prévoir une nouvelle plantation pour les remplacer. Une discussion a été faite à ce sujet pour établir un appel d'offre au plus offrant.

b) Fête des voisins et Fête des Mères du 25/05/2018 à 19 H 30 :

Un coupon réponse sera distribué à l'ensemble des habitants pour recenser le nombre de personne et ainsi s'organiser en conséquence.

c) Rappel sur le calendrier des festivités à venir :

- 22/04/2017 : Foire à tout - Exposition d'oiseaux et avicole Comité des Fêtes
Mini-ferme - Exposition de phonos
- 08/05/2017 : Cérémonie patriotique Anciens
Combattants

- 07/06/2017 : Sortie découverte à Fécamp
rencontre Amicale
- 14/06/2017 : Repas réservé aux adhérents
rencontre Amicale
- 01/07/2017 : Barbecue Comité des Fêtes

La séance est levée à 22H45.